

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Deux souvenirs de 1870  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-212592>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

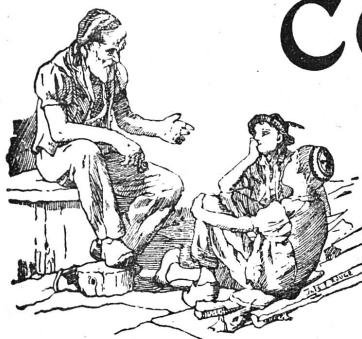
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
**Société Anonyme Suisse de Publicité**  
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

**Sommaire du N° du 16 décembre 1916 :** Deux souvenirs de 1870. — Epilogue d'un horloger (communiqué par Pierre d'Antan). — Le poisson (Professeur V. Hysja). — Conflit de bon voisinage. — Coura-Toupena (Marc à Louis). — La passe-clair. — Le remède. — Le Conte des dames. — Figaro-ci ! Figaro-là !

## DEUX SOUVENIRS DE 1870

DANS un supplément de la *Gazette*, daté du 28 août 1870 et que veut bien nous communiquer un de nos lecteurs, nous trouvons deux souvenirs de l'occupation des frontières, lors de la guerre franco-allemande. Les événements actuels leur donnent un regain d'actualité.

\*\*\*

Le premier est une pièce de vers patriotique, dédiée par le capitaine aumônier Sylvius Chavannes à l'état-major de la 2<sup>me</sup> division.

Voici ces strophes.

### 1870.

L'écho lointain d'une guerre terrible  
Telle l'alarme au sein de nos vallons.  
Ah ! faudrait-il que la Suisse paisible  
Vit l'étranger envahir nos cantons ?  
Plutôt mourir que subir cet outrage,  
Au champ d'honneur courrons d'un cœur joyeux  
Pour protéger le pieux héritage  
Que par leur sang ont conquis nos aïeux.

Sur les sommets qui bordent la frontière  
Ou bien là-bas sur les rives du Rhin,  
En citoyens toujours prêts à la guerre  
Nous défendrons notre droit souverain.  
Nous garderons le sol de la Patrie,  
Pour le transmettre à nos petits enfants.  
Grâce à nos bras, notre chère Helvétie  
Libre et joyeuse, existera longtemps.

Sur un passé glorieux dans l'histoire,  
Nous sommes fiers de fonder tous nos droits,  
Nous vénérions la pieuse mémoire  
Des vieux héros et des temps d'autrefois.  
Mais nous savons qu'une tâche sacrée  
Pour l'avenir vient s'imposer à nous :  
La Liberté, par nos soins conservés,  
Doit être un jour le partage de tous !

Peuples rivaux, déchirés par la guerre,  
Ah ! laissez-nous vous parler de la paix.  
Assez de sang déjà souillé la terre,  
Voulez-vous donc vous haïr à jamais ?  
Germains et Francs apaisez vos querelles,  
Serrez la main de la fraternité !  
Sur nos rochers, aux neiges éternelles  
Nous vous gardons la sainte Liberté.  
Délémont, août 1870.

Ecrite dans les temps que nous vivons, la dernière strophe n'eût, sans doute, pas été la même, encore qu'on ne puisse qu'en louer la noble et généreuse inspiration.

\*\*\*

Le second de ces souvenirs de 1870 est une anecdote.

A la frontière, quatre soldats vaudois sont obligés, surpris par la nuit, de coucher à l'au-

berge. La maîtresse de la maison ne sait pas un mot de français et nos Vaudois, pas un mot d'allemand.

— Quatre lits, demandent les soldats, en faisant ce geste de sommeil qui consiste à appuyer la joue sur la paume de la main.

— Je ne comprends pas, fait en allemand, l'hôtesse.

— Qua... tre... lits... répétent les soldats en scandant les syllabes et en montrant quatre doigts.

Même insuccès.

Enfin, impatient de toujours répéter les mêmes paroles et la même mimique, sans réussir à se faire comprendre, l'un des soldats s'écrie :

— Vous êtes une fière bête !

— Ah ! vierbett !... So ! so !

**Temps perdu.** — Une dame fort pieuse se confessait à son pasteur du trop grand attachement qu'elle avait pour le jeu.

Le pasteur lui observa qu'elle devait en tout premier lieu considérer la perte de temps...

— Hélas ! oui, Monsieur le pasteur, interrompt la dame, on perd tant de temps à meler les cartes.

**Voleur malgré lui.** — Deux voleurs sont surpris à dévaliser une villa dont les propriétaires sont absents.

Interrogé par le juge informateur, l'un des malfaiteurs proteste énergiquement d'être entré dans la maison et d'avoir pris quelque chose. Il s'est, dit-il, contenté de faire le guet, pendant que son camarade opérait.

— Cependant, observe le juge, on vous a vu emporter des morceaux de musique.

— Oui, c'est vrai, Monsieur le juge, cela, seulement ; mais j'y fus bien obligé : c'étaient tous des morceaux à quatre mains.

### Epitaphe d'un horloger.

Ci-gît

Pierre Pendulum, horloger,  
Qui honora sa profession par ses talents.  
Si l'intégrité fut le grand ressort de ses actions,

La prudence en a été le régulateur.  
Humain, généreux, sa bienfaisance ne s'arrêtait  
Qu'après avoir soulagé l'infortune.

Les mouvements étaient si bien réglés  
Que jamais sa tête ne se dérangea,  
A moins qu'il ne fût contrarié, démonté par des

[gens]  
Qui n'avaient ni la chaîne, ni la clef de ses idées.

Il sut si bien disposer de son temps  
Que les heures de sa vie

Coulèrent dans un cercle continu  
D'agréments et de plaisirs.

Jusqu'à ce qu'une fatale minute  
Que rien ne put retarder

Vint avancer le terme de son utile existence.  
Il a quitté le séjour des humains

Avec l'espoir de repasser dans un autre monde,

Après avoir été nettoyé et réparé par son auteur.

(Communiqué par PIERRE d'ANTAN)

**ABONNEMENT :** Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

**ANNONCES :** Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. — Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. — la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**La mode.** — Un de nos peintres s'est mis en tête, il y a quelques années, de faire un tableau de chaque mode nouvelle. L'intention était intéressante.

Il n'a, hélas ? qu'une toile encore, et elle est toujours vierge. Chaque soir, sa femme lui fait effacer l'ébauche qu'il a commencée : « C'est déjà trop vieux ! », lui dit-elle.

### LE POISSON

**L**e poisson, à part quelques exceptions, est un animal aquatique. Cependant, sa conformatio[n] ne semble pas le désigner spécialement pour vivre dans l'eau ; disons-le bien haut pour que tout le monde l'entende : le poisson n'est pas bâti pour nager.

Privé de bras et de jambes, il lui est impossible de se gratter, et à plus forte raison, d'accomplir les gestes inhérents à l'exercice de la natation.

C'est clair et indéniable.

Mais de même qu'un ministre, quel qu'il soit, s'adapte toujours à sa fonction, quelle qu'elle soit, de même le poisson s'est adapté à son milieu. Avec une volonté de fer, avec cette sombre énergie qui puise ses forces dans le désespoir, le poisson, quand il s'est vu dans l'eau, s'est accroché à toutes ses branchies comme à une planche de salut ; dans ses branchies, il a fait entrer l'eau qui est ressortie par ses ouïes ; et devant l'expérienc[e] bien connue du « Chariot hydraulique », le poisson est arrivé à se maintenir et à se mouvoir dans l'eau, et a évité en même temps de se noyer.

Quoi qu'il en soit, cet animal est totalement dépourvu d'élégance. Il a une tête en lame de rasoir, sans doute pour mieux fendre l'eau, mais, en revanche, il n'a pas de cou. Sa tête est enfoncée dans ses épaules ; quant au reste de son corps, il va toujours en diminuant et finit piteusement... en queue de poisson, ou en éventail comme chez le homard, surnommé, à juste titre, le poilu des mers. Il n'y a rien à dire sur les mœurs du poisson... si ce n'est qu'elles sont douces, pures et paisibles ; et je m'étonne de la mauvaise réputation que certains ichtyologistes ont faite à la morue et au maquereau : au maquereau dont Aristote, Pline et tant d'autres nous font l'éloge ; qu'Ovide a célébré dans ses vers ; au maquereau, enfin, qui a si généreusement donné son nom à une groseille !

Mais cette basse calomnie ne peut atteindre le maquereau, pas plus que la morue ; la morue, dont la chair est si estimée, la morue qui est, en quelque sorte, l'olivier de l'Océan Atlantique.

On ne connaît que trois espèces de poissons : les gros, les moyens et les petits.

Les gros et les moyens mangent les petits ; les gros ont tort. Seuls les moyens ont une excuse : la faim, vous le savez, justifie les moyens.

Le poisson en captivité est d'un commerce plus agréable que n'importe quel oiseau. D'a-